



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Succès éclatant pour la 13^e édition du Défi à pied levé à Lavaltrie

Lavaltrie, le 22 octobre 2024 – Le samedi 19 octobre dernier, la 13^e édition du Défi à pied levé a rassemblé plus de 1 000 participants à Lavaltrie, de 8 h à 13 h. Hommes, femmes et enfants ont pris part aux différentes épreuves, permettant de récolter une somme record de 6 000 \$, destinée à encourager la pratique sportive chez les jeunes de Lavaltrie.

Des épreuves variées pour tous

Les participants de tous âges ont enfilé leurs espadrilles pour relever un ou plusieurs des sept défis proposés : 2 km, 5 km, 10 km, 1 km dans la mousse, 500 m « bout de chou », la Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie ainsi que le Défi des entreprises. Les parcours, tracés à travers les sentiers du Boisé du Chemin du Roy et les rues avoisinantes, a offert une expérience agréable sous un soleil radieux, dans une ambiance automnale idéale. Jeu gonflable, mur d'escalade, animations, boissons chaudes et collations étaient également au rendez-vous, créant une atmosphère festive et conviviale.

Défi des entreprises

Le traditionnel « Défi des entreprises » a rassemblé onze équipes de coureurs dynamiques, représentant diverses entreprises, notamment Devolutions, Coffrages Synergy, la Banque Nationale de Lavaltrie, la Caisse Desjardins de D'Autray, les cinq écoles de Lavaltrie, le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL), Groupe Mondor, Milibec, le CPE au brin de foin ainsi que deux équipes de la Ville de Lavaltrie. Cette année, le trophée du Défi des entreprises

a été renommé en hommage à Simon Roy, un Lavaltois ayant grandement contribué à cet événement et qui nous a quittés plus tôt en janvier 2024. Félicitations au Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie qui a remporté la première place, suivie de Devolutions et Coffrages Synergy, respectivement à la 2^e et 3^e position.

Le Fonds du Défi à pied levé

Grâce aux participants, au Défi des entreprises et à nos généreux commanditaires, 6 000 \$ ont été amassés et seront versés au Fonds du Défi à pied levé, destiné à l'achat de chaussures de sport pour les jeunes des écoles de Lavaltrie. En mai dernier, ce fonds avait déjà permis de distribuer 59 paires de souliers à des élèves de Lavaltrie, contribuant à éliminer les obstacles à la pratique sportive chez les jeunes.

Le maire de Lavaltrie, Christian Goulet, a tenu à souligner l'importance de cet événement pour la communauté : « Le Défi à pied levé est une magnifique initiative qui permet non seulement de rassembler notre communauté, mais aussi d'encourager les saines habitudes de vie, particulièrement chez nos jeunes. En investissant dans leur bien-être, nous leur offrons les moyens de grandir en santé et de développer leur plein potentiel. ».

Remerciements

Le comité organisateur tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué au succès de cette 13^e édition. Merci à nos précieux commanditaires : Caisse Desjardins de D'Autray, Sports Experts et Atmosphère des Galeries Joliette, Travail de rue de Lavaltrie, Café culturel de la Chasse-galerie, Clinique Martin Boisjoly, Les Producteurs de lait du Québec, McDonald, Jean Coutu Christyan Bonilla Bautista & Adel Fawal, le Corps de cadets de Lavaltrie, Patrick Morin Lavaltrie, le Comptoir alimentaire l'essentiel de Lavaltrie, Devolutions, Coffrages Synergy, la Banque Nationale de Lavaltrie, la Caisse Desjardins de D'Autray les cinq écoles de Lavaltrie, le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL), Groupe Mondor, Milibec, le CPE au brin de foin. Enfin, un immense merci aux 27 bénévoles dont l'engagement a été essentiel à la réussite de l'événement.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver pour la 14^e édition afin de perpétuer cette belle tradition sportive à Lavaltrie !

– 30 –

Daphné Marinucci
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2238
dmarinucci@ville.lavaltrie.qc.ca